

# BORDEAUX, UN VIGNOBLE ENGAGÉ DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE - mai 2017

Les vins de Bordeaux cartographient leurs bonnes pratiques sur internet

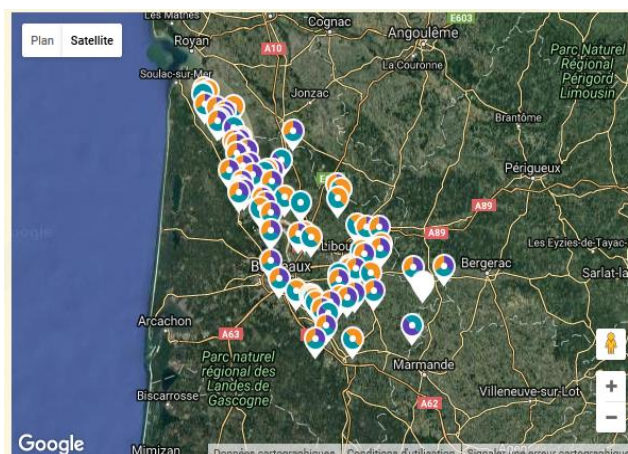
VINS DE BORDEAUX  UN VIGNOBLE ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Lancé par le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB), le nouveau site internet grand public [www.bordeauxvignobleengage.com](http://www.bordeauxvignobleengage.com) présente, par le biais d'une cartographie, les initiatives individuelles ou collectives engagées par les viticulteurs, négociants, caves coopératives et Organismes de Défense et de Gestion (ODG) du bordelais en faveur du développement durable.

« L'objectif est de recenser le plus grand nombre possible de bonnes pratiques qui existent sur le terrain, que ce soit au bénéfice de l'environnement, mais aussi, de la cohésion sociale, de la protection des salariés, ou encore, de l'économie & de l'énergie.

Les opérateurs sont situés sur la carte du vignoble girondin, et une fiche complémentaire accompagnée de leurs coordonnées y décrit en quelques lignes leurs différentes démarches en faveur du développement durable. Ces démarches sont ainsi portées à la connaissance du public, mais peuvent aussi, être partagées au sein de la filière » explique le CIVB.



Elaborée sur la base du volontariat, cette initiative a été lancée début février. Les viticulteurs, négociants, caves coopératives, et ODG ont donc été sollicités pour remplir, sur internet, un questionnaire détaillant leurs bonnes pratiques. En mai, **180** ont déjà répondu et on dénombre environ **540 exemples de bonnes pratiques**.

**Ce site permet de montrer au grand public la diversité des efforts déjà fournis et révèle que la prise de conscience de la filière viti-vinicole en faveur du développement durable est bel et bien une réalité. Il a également pour effet, d'inciter les opérateurs non encore engagés dans une démarche environnementale à s'y impliquer.**

# UN VIGNOBLE ENGAGÉ DE LONGUE DATE

**Aujourd'hui, 55% du vignoble bordelais est déjà engagé dans des démarches environnementales, l'objectif est d'atteindre les 100 %**

Depuis 10 ans maintenant le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux, avec l'ensemble de la filière, a mis en œuvre des démarches collectives qui touchent à la protection des hommes et de l'environnement :

- ❖ Par son engagement **dans le Plan Climat 2020** sur lequel chacun peut agir individuellement grâce à une Feuille de Route détaillant des actions prioritaires.

Suite au 1<sup>er</sup> bilan Carbone effectué en 2008 et renouvelé en 2013, les 4 objectifs de la filière des vins de Bordeaux pour réduire d'ici 2020 son empreinte environnementale sont :

- 20 % d'émissions de gaz à effet de serre
- 20 % de consommation d'énergie fossile
- 20 % de consommation d'eau
- + 20 % d'utilisation d'énergies renouvelables

- ❖ Par la **réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires** grâce notamment à la recherche et au déploiement du **Système de Management Environnemental** qui ne cesse de prendre de l'ampleur.



Le SME s'adresse à toutes les entreprises de la filière des vins de Bordeaux quelles que soient leurs structures, (propriétés viticoles, maisons de négoce ou caves coopératives) leur mode de production, leur taille ou leurs avancées en matière environnementale.

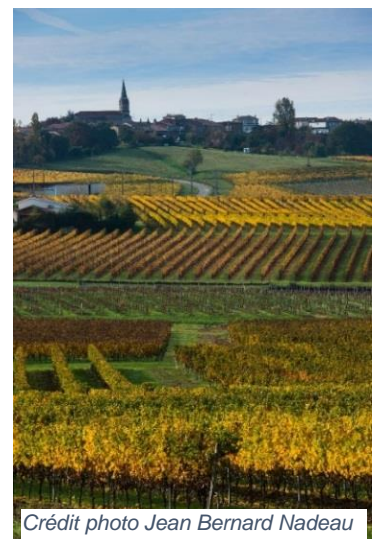
**Aujourd'hui 680 entreprises bordelaises sont engagées dans cette démarche dont 145 certifiées.**

- ❖ Par la signature du « **Plan pour accélérer la réduction de l'usage des pesticides** » en juillet 2016, entre le Conseil régional Nouvelle Aquitaine, la Préfecture de région, la Chambre d'Agriculture de la Gironde et le Conseil Interprofessionnel du vin de Bordeaux.

- ❖ Par la **large diffusion des avancées en matière de recherche et développement, restituées :**

- lors des 9 forums environnementaux
- lors de 13 journées techniques
- dans 60 cahiers techniques détaillant des conseils concrets sur le terrain
- dans 3 rapports de développement durable

Enfin, ce nouveau site internet permettra le partage d'expériences et de réussite ainsi qu'un rapprochement avec les riverains, pour mieux comprendre leurs attentes et favoriser la compréhension mutuelle.



Crédit photo Jean Bernard Nadeau